

AYVENS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION
DU CAPITAL**

(Assemblée générale mixte du 13 mai 2026 – résolution n°20)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

(Assemblée générale mixte du 13 mai 2026- 20ème résolution)

A l'assemblée générale,
Ayvens
Tour Granite – CS 50318,
17, Cours Valmy
92800 Puteaux

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 15 avril 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG S.A.

✓ Amel HARDY-BEN BDIRA ✓ Ridha Ben Chamek ✓ Guillaume Mabille ✓ Maxime Vandebroek

Amel Hardy-Ben Bdira Ridha Ben Chamek Guillaume Mabille Maxime van den Broek